

Institut des sciences
du langage et de la
communication

Centre de logopédie

Rue de la Pierre à Mazel, 7
CH-2000 Neuchâtel

Marion Fossard
Professeure
marion.fossard@unine.ch
Tél. (0)32 718 18 95

MISE AU CONCOURS

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, dans le cadre du Centre de logopédie de l'Institut des Sciences du langage et de la communication, met au concours

UNE CHARGE D'ENSEIGNEMENT (CE)

EN APPRENTISSAGE ET ENSEIGNEMENT DU LANGAGE ECRIT

Statut	2h CE au semestre d'automne (pilier BA de sciences du langage)
Entrée en fonction	1 ^{er} août 2017
Traitement	légal
Domaines d'enseignement	apprentissage et enseignement du langage écrit
Titre requis	doctorat de préférence ou diplôme de master en logopédie ou titre jugé équivalent (master en sciences de l'éducation; en sciences du langage; ou en psychologie)
Qualifications	expérience professionnelle (d'enseignement ou clinique) dans le domaine du langage écrit; expérience d'enseignement universitaire souhaitée.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées à la prof. Marion Fossard, Centre de Logopédie, rue Pierre-à-Mazel 7, 2000 Neuchâtel, par mail de préférence (marion.fossard@unine.ch)

Secrétariat
Mme Marianne Grassi
Tél : +41 (0)32 718 18 29
secretariat.orthophonie@unine.ch

Les personnes intéressées doivent adresser leur candidature avec les documents d'usage (curriculum vitae, photocopie des titres acquis, publications scientifiques et références) au secrétariat du Centre de logopédie, à l'adresse ci-dessus, **jusqu'au 17 mars 2017**, ou par e-mail à l'adresse (secretariat.orthophonie@unine.ch).

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

INFORMATIONS SUR LA CHARGE D'ENSEIGNEMENT EN APPRENTISSAGE ET ENSEIGNEMENT DU LANGAGE ECRIT

Contexte institutionnel

L'offre de formation en logopédie de l'Université de Neuchâtel propose un parcours complet, reconnu par la CDIP pour l'exercice professionnel. La formation propose un pilier principal de Bachelor « logopédie » de 70 crédits dans le cadre du Bachelor Lettres et Sciences Humaines, suivi d'un Master en logopédie de 120 crédits. Pour avoir accès à la procédure d'admission au Master en logopédie, les étudiant-e-s doivent combiner le pilier de Bachelor en logopédie avec le pilier « psychologie et éducation » comme deuxième pilier principal (70 crédits) et le pilier secondaire « sciences du langage » (40 crédits). La charge d'enseignement mise au concours en *Apprentissage et Enseignement du langage écrit* est inscrite dans le plan d'étude du pilier « sciences du langage », dans un module - intitulé *apprentissage et enseignement d'une langue première* -. Ce module du pilier « sciences du langage » est obligatoire pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans le pilier logopédie.

Les plans d'études peuvent être consultés sur le site de l'ISLC (Institut des Sciences du Langage et de la Communication) :

<http://www.unine.ch/lettres/home/espace-etudiants/etudes.html>

Définition du poste

Il s'agit d'une charge d'enseignement de 2 heures par semaine, dispensée chaque année au semestre d'automne (septembre – décembre), dès la rentrée 2017-2018.

Le contenu de ce cours devra porter pour l'essentiel sur les aspects suivants :

- Apprentissage et enseignement de la lecture (incluant les différents modèles issus des différents courants théoriques traitant de l'apprentissage de la lecture ; méthodes d'enseignement, analyses de démarches didactiques pour l'enseignement de la lecture)
- Apprentissage et enseignement de la production textuelle (l'entrée dans l'écrit ; l'enseignement de la production textuelle)
- Apprentissage et enseignement de l'orthographe (plurisystème de l'orthographe du français, apprentissage de l'orthographe, enseignement de l'orthographe)

Le cours est évalué par un examen écrit de 2 heures à une des 2 sessions d'examens qui suit (février ou juin); un rattrapage peut être effectué aux sessions suivantes (juin ou septembre).

Collaborations:

- De manière générale, l'enseignant(e) nommé(e) devra collaborer avec les responsables du pilier de bachelor en logopédie et du master en logopédie, ainsi qu'avec l'ensemble des enseignant(e)s de la formation. Une collaboration privilégiée est souhaitée avec l'enseignant(e) du cours

Didactiques des langues, donné également dans le *module Apprentissage et enseignement d'une langue*, afin de coordonner les contenus des cours.

Autres tâches:

Le/la titulaire devra également:

- assumer la responsabilité des examens liés à ses cours, et donc être disponible au moment des sessions d'examens (janvier-février, juin, août-septembre)
- assumer éventuellement la direction de mémoires de master en logopédie
- fonctionner comme expert(e) lors de jurys de mémoire de master, selon les besoins
- assumer au besoin des tâches administratives.